Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 24 Avril 1901. No. 23

ABONNEMENT
Canada et Etats-U[...] The Library
Europe (compris le por[...] Lâverarum. (Offices)

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.



## LA GUERRE

### EN AFRIQUE.

UNE OPINION ANGLAISE

Le "Daily Mail," de Londres, a publié un grand nombre de lettres adressées à ce journal par des lecteurs qui protestent contre les conditions offertes par lord Kitchener et M. Chamberlain au général Botha, condidtions qu'ils trouvent trop douces. Mais cette publication se termine, assez contradictoirement par une lettre signée: "Un renseigné" dont l'autour déclare que l'armée anglaise de l'Afrique du sud" n'en peut plus."

"Je vais donc dire ce que murmurent ceux de mes officiers qui souvent brisés de corps et d'âme, reviennent du théâtre de la guerre. Ils disent— et si c'est la vérité, il faudra bien un jour faire face à cette situation— que notre armée sud-africaine est à peu près à bout de forces. Son audace, sa maniabilité, son "allant," sa capacité d'effort s'en[...] l'énergie des meilleurs, toujours les mêmes, cette interminable poursuite d'un ennemi-fantôme, ces perpétuelles inquiétudes d'un qui-vive qui ne cesse ni jours ni nuit, ont à la fin complètement épuisé le capital nerveux d'une armée de braves.

"Si vous répondez alors à votre informateur que les listes prouvent que l'armée anglaise tue beaucoup plus de monde qu'elle en perd, on vous réplique que dans les petites escarmouches, qui sont presque quotidiennes, on n'a presque jamais tué un boer. Le filtre de la censure a été construit précisément pour ne laisser "percoler" que les nouvelles satisfaisantes. Il n'y a pas d'administration plus merveilleusement organisée que la censure: et il est bon qu'il en soit ainsi."



### DROIT SUR LES SUCRES EN ANGLETERRE

Dans une correspondance adressée au "Daily News," M. Sigmund Stein, expert technique, résume somme suit les raisons qui militent en faveur de l'établissement, en Angleterre, d'un droit sur les sucres: "Le chancelier de l'Echiquier, a besoin de d'argent.—Nous autres Anglais, nous sommes assez patriotes pour faire tout ce qui est nécessaire au bien-être de notre pays, et nous serons heureux de nous imposer ce petit sacrifice. Le sucre se vend à la livre; c'est donc un article bon à imposer. Chaque habitant du Royaume-Uni fournirait sa contribution Les consommations de bière, de thé, d'eaux gazeuses, de bonbons, etc., fourniraient chacune une contribution égale. Chaque homme, femme ou enfant, apporterait son obole sur l'autel de la patrie, Nous devons aider nos colonies qui nous ont aidés. Nous pouvons releveler l'industrie périclitante de la raffinerie du sucre Nous produirons notre propre sucre, nous économiserons à no[...] nous porterons secours à l'agriculture en détresse. Une taxe sur les sucres apporterait au chancelier de l'Echiquier 8 millions de livres sterling par an. Cet impôt est perçu aisément; il ne coûterait au consommateur que ½ penny par livre, et ce serait l'impôt le plus juste de tous ceux que nous avons."

## Nouvelles de Quebec

GRAND'MÈRE

Une importante grève définitive dans laquelle sont impliqués au-delà de huit cents ouvriers vient d'éclater dans les ateliers de la Laurentide Pulp Company. La cause de cette difficulté est une diminution de salaire que la compagnie a voulu imposer à ses employés, bien que, d'après ces derniers, les salaires payés jusqu'à présent fussent déjà trop peu élevés.

MONTRÉAL

La compagnie du Grand Tronc vient d'ordonner la construction, à ses ateliers de la Pointe St. Charles, de 1000 wagons en prévision de l'augmentation du fret pour l'été prochain. En supposant que le prix de chaque wagon soit de $500, ce qui est considéré comme très peu élevé, le coût total de ces 1000 wegons sera donc de $500,000, chiffre le plus élevé qu'ait encore atteint au Canada une construction de wagons ou autres outillages de chemins.

Dame MariaMilo, veuve de feu Joseph Galardo, journalier, de Montréal, a pris une action "in forma pauperis" contre la cité de Montréal, pour le montant de $1.999.

Le 13 février dernier, un tuyau de l'aqueduc de la rue Berri s'est rompu, et Joseph Galardo, mari de la demanderesse a été obligé de travailler au froid et dans l'eau froide, pour empêcher l'eau provenant de cette rupture d'inonder sa maison. Il est mort trois jours après, des suites d'une maladie qu'il a contractée dans cette circonstance. De là, l'action.

ARTHABASCA

Lundi soir, comme le train express du Vermont Central allait partir de Granby pour Waterloo, un ouvrier, frère de de Mme Beauvais, de cette localité, est arrivé juste à temps pour avertir les employés du fait qu'un ponceau situé à une couple de milles de là avait été démoli par la force de l'eau. Sans cet avis, on aurait probablement eu une catastrophe à déplorer.

QUEBEC

A la Basilique, a eu lieu le mariage de M. Belleau, fils du coroner Belleau, à Melle Baillargeon, fille adoptive de l'honorable L. P. Pelletier. Une foule d'amis assistaient à la cérémonie religieuse.

En cour criminelle les petits jurés ont rapporté un verdict de coupable contre Wilfrid Trapanier, le facteur accusé du vol d'une lettre chargée au Bureau de Poste de cette ville. En rendant leur verdict, les petits jurés, par la bouche de leur président, ont recommandé le prisonnier à la clémence de la Cour.

Monsieur Chs. Leclerc, mécanicien de Providence, P. Q., est décédé, le 11 courant, chez Mme L. Vosghel à l'âge de 43 ans. Il laisse une épouse et plusieurs enfants pour le pleurer.

Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille éprouvée.

Depuis le départ de la glace, nous avons une très belle température. La terre est déjà sèche, et nos cultivateurs se préparent pour leurs semailles qu'ils espèrent commencer prochainement

Le 11 courant, nous avions le plaisir de saluer le "Graham" qui a ouvert la navigation sur le Richelieu, et le 13, le "Saint-Antoine" faisait aussi son premier voyage dans nos parages.

### ANNONCES JAPONAISES

Plusieurs des journaux japonais récemment arrivés en Europe, contiennent des annonces dont les termes de comparaison ont, tout au moins, le mérite de l'originalité.

Quelques-unes, cueillies au hasard:

"Marchandises expédiées avec la rapidité d'un boulet de canon."

"Papier aussi solide que la peau d'un éléphant."

"Nos paquets sont emballés avec un soin pareil à celui qu'une jeune mariée témoigne à son époux."

"Impression nette comme du cristal; texte aussi élégant que le chant d'une jeune fille."

"Nos soies et nos satins sont aussi doux que les joues d'une jolie femme, aussi colorées que l'arc-en-ciel."

Les gaspilleurs d'eau,

—Moi aussi, déclare le poète bohème Saturnin, je laisse couler mon robinet toute la journée... Que voulez vous! je ne suis pas assez riche pour aller à la campagne, et je n'ai que ce moyen d'imiter le bruit du ruisseau qui murmure!

### DE TOUT UN PEU

En omnibus.

Taupin aperçoit sur la banquette une pipe culottée tombée de la poche d'un voyageur qui vient de descendre.

Il s'en empare, et, avec un aimable sourire, demande à une jeune personne assise à la place voisine:

—Ceci n'est pas à vous, mademoiselle?

POUR LA VOIX.

Contre l'enrouement, l'extinction de voix, le BAUME RHUMAL n'a pas son pareil.

On parle, sur la plage, d'un grand mariage prochain.

—Il parait que le futur est riche?

—Cousu d'or. Et sa fiancée lui apporte encore beaucoup d'argent.

—Alors, ce n'est pas une alliance, c'est un alliage!

POUR LES ENFANTS ET LES GRANDES PERSONNES

Le VIN MORIN "Créso-phates" soulage promptement et guérit sans retour toutes maladies de la gorge et des poumons. Prenez ce remède avec confiance et donnez-le de même à votre enfant.

C'est prudent de garder une bouteille de ce magnifique produit à la maison. Consultations *gratis.*

DR ED MORIN & CIE.
48, Rue St Pierre, Québec.
23-1—27-3



### 12 NOUVEAUX CARDINAUX

Rome—Au consistoire tenu le 15 avril Mgr l'archevêque Martinelli, le délégué du Pape aux Etats-Unis, a été élevé à la dignité de cardinal. Ce sont; Fripeti, Cobagnis, San Miniatelli, Ceunari, Dellavotie, l'archevêque de Bencuesite, l'archevêque de Prague, l'archevêque de Cracovie, l'archevêque de Vérone et l'archevêque de Pavie. Le consistoire a été tenu à huis-clos.

SPÉCIFIQUE
INCOMPARABLE.

Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine.

Le Manitoba.

Mercredi, 24 Avril 1901

## A OTTAWA

M. Coté, l'un des officiers supérieurs du recensement, a lancé une circulaire—reproduite ailleurs—qui n'a pas eu le don de plaire à tout le monde, mais surtout à ceux pour qui les canadiens-français sont une gène dans la Confédération. D'où un débat dans les chambres à ce sujet, débat soulevé par MM. Prior, Ingram et Clark-Wallace, trois conservateurs, disons-le.

C'est l'hon. M. LaRivière, qui a, pour ainsi dire clos la discussion Il l'a fait en termes qui ne souffraient aucune réplique. Nous reproduisons ce qu'en dit la *Patrie*, organe peu suspect de partialité à l'égard du député de Provencher ;

"Quand M. LaRivière se lève, un grand silence se produit.

Le député de Provencher justifie et approuve les précautions prises par le gouvernement pour assurer l'exactitude du recensement de 1901, quant au dénombrement des citoyens du Canada par origine. Le recensement de 1891, affirme M. LaRivière n'a pas satisfat les Canadiens-français, et ça été un grand tort. Les énumérateurs, les uns par ignorance, les autres malicieusement, n'ont pas tenu compte à la race française des milliers d'Acadiens et de Métis qui n'ont pas pu déclarer qu'ils étaient Canadiens-français. Cette année, la rubrique "Canadien-français" disparaît pour faire place à l'"origine française," sous laquelle pourront être comptés les Acadiens et les Métis français.

[illegible] confidentiel qu'il lui a donné. Elle devait-être et elle méritait d'être envoyée, au grand jour, à tous ceux qu'elle intéressait. Le député de Provencher estime que les commissaires auraient dû en écrire une autre aux autres nationalités également.

M. LaRivière réussit, par le calme et la logique de ses observations, à mettre évidemment tout le bon droit de notre côté (sans calembour!) à tel point que M. Clark Wallace, qui devait prendre ensuite la parole, ne put que bredouiller quelques remarques termes qui ont désappointé ses amis nos ennemis.

***

Un sujet d'importance capitale pour le Canada s'est discuté mercredi et vendredi derniers.

Fera-t-on de Québec ou de Montréal le port national ?

Québec a pour elle sa position naturelle. Sont port est superbe ; la profondeur de ses eaux défie tout agrandissement futur des navires ; les probabilités sont que bientôt la navigation du Golfe jusqu'à Québec sera permenante, en dépt des rigueurs de l'hiver.

D'autre part Montréal a pour elle l'esprit d'entreprise de ses négociants, les millions qui ont déjà été dépensés pour le creusement du fleuve Saint-Laurent et le port de la cité. Car les millions appellent les millions, les derniers pour sauver les premiers;— puis l'idée du commerce généralement de reculer le plus loin possible à l'intérieur ses ports de mer.

C'est une grande lutte entre deux grandes villes, et quelle qu'en soit l'issue, le pays en retirera des avantages.

A cette question se rattache naturellement la question du transport à l'intérieur. C'est pourquoi, tout en discutant les avantages respectifs de Québec et de Montréal, les chambres se sont également préoccupées de la construction du canal de la Baie Georgienne, qui ouvrait, par l'Ottawa, une route fluviale directe des grands lacs jusqu'à la mer.

Nous croyons que ce projet touche à sa réalisation.

L'Ouest Canadien doit désirer ardemment la construction de ce canal. Car il nous serait d'un grand avantage pour le transport de nos grains.—

***

Le *Bill* du *Crow's Nest Pass* a reçu l'approbation des communes. C'est un *Bill* qui pourvoit à la construction d'une voie ferrée du centre des charbonnages de la Colombie anglaise jusqu'aux frontières sud de la province, où elle se reliera aux réseaux des Etats-Unis.

L'objection à cette mesure venait de la crainte qu'on avait de voir les besoins de l'industrie canadienne mis en danger par la Compagnie qui demande la construction du chemin.

Cette compagnie est en même temps celle qui contrôle les charbonnages. Entraînée par les profits qu'elle pouvait retirer de ses relations avec l'industrie américaine, elle aurait pu donner à nos voisins des prix et des tarifs de faveur à l'encontre des intérêts canadiens.

La question est désormais réglée. Il sera défendu par la loi à cette compagnie d'accorder un traitement privilégié à ses associers américains. Toute contravention sera du ressort du gouvernement qui imposera les restrictions nécessaires à l'exportation du charbon et qui pourra même imposer de très fortes amendes aux délinquants.

L'opinion est que cet arrange- [illegible]

Ajoutons qu'elle le construit à ses frais et dépens sans demander aucuns subsides aux gouvernements local ou fédéral.

---

Les ingénieurs du gouvernement ont découvert un puits de gaz à Melita, Manitoba. Le gaz a été atteint a une profondeur de cent six pieds. Cette nouvelle a créé toute une sensation dans le petit village de Melita.

---



BUREAU DU RECENSEMENT

OTTAWA, 1ER MARS 1901

*Cher Monsieur*—

Je me permets de vous écrire aujourd'hui pour vous causer des choses du recensement.

Comme vous le savez déja, le quatrième recensement décennal du Canada commencera le 1er avril prochain pour se continuer durant les deux ou trois semaines qui suivront.

Comme vous le savez également, le but d'un recensement est de s'assurer aussi exactement que possible du chiffre de la population et des ressources du pays et par là donner une idée juste de sa position relative parmi les nations.

Pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour connaître aussi exactement que possible le chiffre de la population et les ressources d'un pays, il faut que les citoyens du pays dans lequel se fait le recensement contribuent de leur influence, de leurs paroles et de leur exemple au succès de l'œuvre commune.

Ceci m'amène, Monsieur, à vous demander de nous aider à obtenir un recensement aussi complet et aussi exact que possible dans votre localité.

Vous n'ignorez probablement pas qu'à l'époque des recensements antérieurs, bien des citoyens de ce pays se sont imaginé qu'un recensement a pour objet l'imposition de taxes additionnelles ou l'enrôlement de leurs enfants pour des guerres lointaines.

C'était une erreur profonde; car les résultats qu'un recensement fournit n'ont pas pour objet l'imposition de taxes nouvelles, mais sont, au contraire, directement liés à la science administrative qui présuppose une connaissance générale des besoins [illegible]

Il n'est pas plus raisonnable de redouter que le recensement ait pour résultat l'enrôlement d'aucun citoyen du pays pour une guerre quelconque. Le service militaire qu'un certain nombre de Canadiens sont allés récemment faire en Afrique a été, comme vous le savez, purement volontaire et il n'y avait pas de puissance au monde capable de forcer qui que ce soit à y aller, si tel n'avait pas été son désir.

Il est aussi une autre erreur dans laquelle sont tombés un certain nombre de nos compatriotes; c'a été de s'imaginer que les tableaux du recensement fournis aux énumérateurs, pouvaient leur servir d'annonce, ou préjudicier à leurs intérêts, suivant le cas. La vérité vraie, cependant, est que ces tableaux ne sont jamais vus que par les officiers chargés de faire le recensement.

Ces officiers sont tenus par leur serment d'office de ne divulguer aucun renseignement concernant les individus, et du reste, comme vous le supposez bien, j'en suis sur, dans les quatre-cinquième des cas, les énumérateurs n'ont nul souci de s'arrêter aux renseignements personnels qu'ils ont obtenus en allant de demeure en demeure interroger les citoyens.

On a également dans certains cas, objecté à donner son nom; pourtant on prend les noms dans le recensement purement et simplement comme garantie de l'exactitude des données fournies, et afin de permettre le contrôle des renseignements inscrits.

Mais il est une autre chose sur laquelle je désire attirer spécialement votre attention, c'est sur la situation particulière des groupes français de votre district. Au recensement de 1891, la population d'origine française des provinces maritimes, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et d'Ontario n'a pas eu justice. Un grand nombre de citoyens d'origine française ont été comptés, au recensement de 1891, comme étant d'origine anglaise.

La cause véritable de cette injustice n'a pas encore été exactement connue. Peut-être est-ce dû au fait qu'un grand nombre de nos compatriotes dans les provinces plus haut mentionnées, et spécialement dans votre localité, ne parlent plus le Français, et même, dans certain cas, ont changé leur nom.

Quand l'énumérateur s'est présenté à leur domicile en 1891, ils ont répondu, sans doute sans réfléchir, que ne parlant que l'anglais, ils devaient être comptés comme tels.

J'ai raison de croire qu'il y aura moins d'erreurs cette année que par le passé, à cause des changements qui ont été apportés dans les tableaux du recensement.

Mais voulez-vous me permettre de vous demander d'exercer votre influence auprès de tous les citoyens d'origine française que vous connaissez, afin d'engager ceux-ci à répondre exactement et correctement aux officiers du recensement; qu'ils n'oublient pas, de déclarer qu'ils sont bien et dûment d'origine française même s'ils ne parlent plus le français et s'ils ont changé leur nom, comme dans le cas, par exemple, des Poirier qui s'appellent aujourd'hui des Perry, des LeBlanc qui s'appellent aujourd'hui des White, etc.

Voulez-vous me permettre aussi de vous demander de donner ces instructions et ces explications à tous les citoyens d'origine française que vous connaissez. Voudrez-vous conseiller à vos gens de répondre correctement aux questions qui leur seront posées par les énumérateurs, les engageant à ne craindre aucune augmentations, de taxes puisque le recensement n'a pas cet objet en vue, et à ne pas hésiter à faire connaitre la valeur réelle de leurs propriétés. Mais surtout insistez, je vous prie, pour que la véritable origine de tous nos compatriotes soit correctement enregistrée par les officiers du recensement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

THOMAS COTÉ,
Asst.-Com. du recensement.

---





### EXAMEN DE MUSIQUE

Melle Gabrielle Mollot, professeur de piano, a donné la semaine dernière, un concert d'élèves, au Y. M. C. A. Hall, à Winnipeg. Melle Mollot est bien connue pour la savante et efficace direction qu'elle sait donner à ceux qui suivent ses cours de piano, mais le succès qu'elle vient de remporter affirme avec plus de relief l'excellence de sa méthode Le distingué professeur avait bien voulu s'inscrire au programme pour quelques morceaux. Le chant a aussi été intéressant, Au cours de l'audition, il y a eu collecte au profit de l'Hopital de Saint-Boniface. Nos félicitations cordiales à Melle Mollot et à ses élèves.

## Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial)

### SAINT-ALPHONSE

Le 8 du courant, a eu lieu à Saint-Alphonse, le mariage de M. Baptiste Pelletier, fils de M. B. Pelletier, de Saint-Joseph, avec Melle C. Baron, fille de M. F. Baron, de Saint-Alphonse. L'église avait revêtu une parure de fête, et la température était splendide avec son beau soleil de printemps. Les témoins des mariés étaient M. Joseph Paradis et Melle Alphonsine Magnan. C'est le R. P. Augustin Roux, C. R. I. C., qui a béni le mariage ; la messe fut dite par le R. P. Picot, C. R. I. C. Pendant la messe, le R. P. Roux fit entendre, de l'orgue, une musique ravissante.

Le déjeûner de noces eut lieu chez M. F. Baron, père de la mariée. Il y eut chansons et discours. Après une promenade au cours de laquelle on alla chercher à la gare des bons amis de familles, M. John Toutant et son épouse, il y eut un somptueux souper chez M. Baron.

Après souper, on dansa à qui mieux mieux. Le lendemain matin, de nombreux amis accompagnaient à la gare les nouveaux époux qui prenaient le train de Saint-Joseph. La noce se prolongea avec entrain chez M. Pelletier, le père du marié. Nous nous unissons aux amis des famille pour féliciter le nouveau couple et lui offrir nos souhaits de bonheur.

## ORDINATION.

Dimanche dernier, Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise au Rev. M. Beauregard, dans l'église de Lorette. A titre d'ancien co-paroissien de Saint-Pie P. Q., avec le nouveau prêtre, M. l'abbé Dufresne, curé de Lorette, avait sollicité pour sa paroisse l'honneur de cette imposante cérémonie. M. l'abbé Beauregard a dit sa première messe le lendemain matin. La population de Lorette presque entière y assistait.



## MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, CONTRALTO, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne; enseignement de la mandoline et de la guitare; prend des engagements pour les chœurs et le concerts. Studio: 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.



## AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa session présente d'un acte incorporant une Compagnie pour entre autres fins les suivantes: pour transiger les affaires d'une compagnie d'assurance sur la vie avec tous les pouvoirs nécessaires incidents à pareille entreprise et pour acquérir, entreprendre et assurer les affaires actives et passives de la *Manufacturers Life Insurance Company* et de la *Temperance and General Life Assurance Company of North America*, respectivement ou de chacune d'elles et de toutes autres compagnies du même genre qui y consentera et permettant aux corporations et aux parties nécessaires d'exécuter tout pour le but ci-haut mentionné.

BEATTY BLACKSTOCK GALT & FASKEN
BLAKE, LASH & CASSELL,
Procureurs des requerants.
Daté à Toronto le 26ième jour de Février, 1901.

6-3-01 9i.



## AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un acte incorporant "The Laurentian Assurance Corporation" aux fins de faire des affaires d'assurance maritimes et contre le feu, laquelle corporation aura son principal bureau d'affaire dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN,
Procureurs des Requérants.
Montréal, 7 janvier 1901. 23-1-9i



## AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte accordant à la *The Dominion Burglary Guarantee Company, Limited*, le pouvoir de s'amalgamer en n'importe quel temps toute autre compagnie ou autres compagnies autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisée à faire, ou d'acquérir le *stock* de telle compagnie ou de telles compagnies, ou d'acquérir le roulant, le matériel, la propriété, l'actif et les privilèges de toutes personnes, raison sociale ou compagnie faisant ou autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisées à faire, et d'augmenter les catégories de propriétés que la dite compagnie peut recevoir, garantir, ou veiller sur, ou être le gardien de, ainsi que les catégories de dangers pour lesquels elle peut se rendre garant; et de construire, d'acquérir, maintenir et faire fonctionner tout ou tous appareils et structures employés ou à être employés en rapport avec ses affaires, et d'exploiter un système de messagers et de serviteurs, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal ce (28ième) vingt-huitième jour de janvier, A. D. 1901.

GREENSHIELDS & GREENSHIELDS,
Procureurs des requerants.
6-2-01-9i

## AVIS

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada durant la session actuelle lui demandant de passer un Acte à l'effet de constituer légalement une association ayant pour but de favoriser l'étude de la science des finances et des *actuaires* de la comptabilité et de l'éducation commerciale en général et d'établir dans ce but les agences d'instruction qui pourront être jugées opportunes; de fonder des bourses, et agrégations à ces agences; d'établir diverses classes de membres et d'en régler les termes et conditions; de créer et conférer des degrés et accorder des diplômes aux membres susdits; d'autoriser leur affiliation à toute institution ayant le même ob et en vue ou des objets semblables de posséder des biens fond et propriétés mobilières at d'en disposer; d'établir des fonds de bienfaisance ou autres, au bénéfice des membres ou de leurs familles, ainsi que des familles des membres décédés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de l'institution, et de faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les fins sus-mentionnées

CHRYSLER & BETHUNE,
Solliciteur pour les requérants,
Ottawa 2 Avril, 1901. 10 4 01 9i.

## AVIS

La Canadien Northern Railway Company fera application pour faire ajouter à son Bill devant le Parlement du Canada à sa prochaine session les provisions nécessaires confirmant un contrat daté le 11 février 1901 fait entre la Compagnie et le gouvernement du Manitoba, référant à un bail de certains chemins de fer au Manitoba maintenant opéré par le Northern Pacific Railway Company et pourvoyant à l'accomplissement de tel contrat et référant à la garantie par le dit gouvernement de certaines débentures de la Compagnie et pour d'autres fins, et pourvoyant à l'acquisition des dits chemins de fer pour la considération mentionnée dans le dit bail.

Daté le 7 mars, 1901.

J. M. SMITH.
13-3-01-9i Secrétaire.

## LA LANGUE FRANCAISE

Il y a, dit-on, cinquante-huit millions d'hommes de langue française. Mais parmi les habitants des pays où l'on parle d'autres langues, combien de personnes savent le français? Cette question a aussi son importance, et, pourtant, aucun tableau, aucune liste ne nous renseigne à ce sujet. On reconnait que, chez la plupart des autres peuples, l'enseignement du français figure souvent au premier rang dans le programme des études. En Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des milliers et des milliers d'enfants, dans les collèges et les écoles, apprennent les rudiments du français. Parmi cette multitude, combien d'étrangers qui, soit par intérêt, soit par goût, continuent à s'instruire et recherchent, dans une étude plus approfondie de notre langue une connaissance plus complète de notre race, de notre litérature et de notre civilisation !

La langue française a justement cet avantage d'être devenue la dépositaire d'une partie de la fortune de l'humanité.

Celle-ci pourrait-elle se passer de Corneille ou de Bossuet plus que de Sophocle, de Platon? Non ; cela ne fait de doute pour personne. Par conséquent, il faut que les hommes continuent à apprendre le français, parce qu'il faut qu'ils continuent à connaître, dans la langue où ils sont écrits, quelques-uns des grands chefs-d'œuvre de la pensée universelle.

Ce n'est pas tout. Chaque Langue a sa qualité propre, qui répond à la nature même du du peuple qui la parle. L'anglais bref, net et simple, dépouillé de tout bagage inutile, ressemble à la valise d'un touriste, qui contient tout ce qu'il faut pour faire le tour du monde, et rien de plus. L'allemand avec sa forme ondoyante, sa faculté de créer des mots par agglutination, la lenteur de sa phrase circulaire, fournit à la pensée moderne un instrument extensible, élastique et commode, quoique un peut inconsistant. L'espagnol, plein, sonore et facile garde l'écho des grandes traditions et donne aux peuples jeunes, rien que par son accent, leurs titres de noblesse et leur marques d'antiquité.

Cependant, parmi les autres langues, le français a une qualité qui ne lui est pas diputée: la clarté. Non seulement le français par lui-même est clair ; mais en outre, il clarifie. C'est un filtre de cristal.

Combien de fois ai-je remarqué, dans les réunions internationales, qu'après de longs débats, où des idées justes et utiles avaient été exprimées avec abondance, et même avec éloquence, on attendait l'heure où le président allait prendre la parole pour résumer le débat en français.

Eh bien cette propriété de la langue lui permet de remplir auprès du peuple jeune, un office qui lui appartient en propre. Le français lui ouvre l'accès vers les sciences et vers les lettres, par le don qu'il à de rendre les idées plus claires et par conséquent, plus abordables. En entrant dans le moule de la pensée française, les données les plus farouches de l'abstraction philosophique ou scientifique perdent leur inaccessibilité Notre enseignement prend les jeunes intelligences par la main et les conduit sans trop de peine, jusqu'aux portes de la science. Je voudrais résumer tout cela d'un seule mot : pour exposer les principes et les éléments, il n'y a pas encore de manuel comparable aux manuels français.

Notre langue est donc, au premier chef, une langue d'enseignement. Tel idiome est excellent pour les affaires, tel autre pour la musique, et tel autre enfin, pour la recherche philosophique ou scientifique. Mais le français a cette qualité propre : il est par excellence, parmi les langues modernes, la langue de l'école. Apprendre le français, c'est dans le sens le plus large du mot : apprendre.

Et c'est ce que l'Alliance française a parfaitement compris, en s'occupant, par-dessus tout, de l'enseignement de notre langue, non-seulement dans les écoles françaises, mais aussi dans les écoles étrangères. Elle ne peut rien, ou presque rien pour accroître le nombre des hommes qui sont de langue française mais elle s'est donné comme mission d'accroître le nombre de ceux qui apprennent le français. Elle se met au véritable point de vue en faisant luire, aux yeux des étrangers, leur propre avantage.

Elle voit bien qu'il suffit d'aller vers eux pour qu'il viennent vers nous. Ouvrez des écoles françaises, les écoles se multiplieront. Car, étendre la connaissance du français, c'est faire largesse aux âmes neuves et frustes, du patrimoine idéal de l'humanité !

GABRIEL HANOTÉAUX.



## CHEZ LE DENTISTE

Il monte l'escalier, le client, la main appliquée sur sa joue, il sonne. On lui ouvre. Il est dans le salon.

Petit à petit, il lui semble que la souffrance diminue et, se fourrant le doigt dans la bouche, il tâte et retâte la dent malade. Il esquisse un sourire de satisfaction, prend son chapeau, sa canne et se dirige vers la porte.

Au même moment, une autre porte s'ouvre et le domestique le prie de vouloir bien passer dans le cabinet du docteur.

Le dentiste—Bonjour, monsieur.

Le client—très pâle—C'est drôle.. Je n'ai plus mal du tout.

Le dentiste—Si vous voulez vous donner la peine de vous asseoir...Je vais vous dire ça.

Le client—Voilà.

Le dentiste—Ouvrez la bouche toute grande... parfait (Après avoir bien regardé.) Oh !...oh !... elle est tout à fait perdue...faut l'arracher.

Le client se redressant—Vous croyez ?

Le dentiste—Absolument... si nous la laissions elle abimerait les autres...Peuchez-vous et respirez tout à votre aise.

Le client—Dieu ! que c'est embêtant !

Le dentiste—Ce n'est rien...ce n'est rien...Je connais quelqu'un qui s'en est fait enlever vingt-deux dans la même journée.

Le client—C'était un fou, c'est pas possible autrement.

Le dentiste—Non, c'était quelqu'un qui avait mal.

Le client—Enfin,...Allons-y. (Un grand silence).

Le dentiste—N'ayez pas peur...

Le client—Aïe...

Le dentiste—Voici l'objet... (Il lui offre la dent.) Avouez que vous n'avez rien senti ?

Le client—C'est extraordinaire.

Le dentiste—L'habitude.

Le client—Qu'est-ce que je vous dois, je vous prie ?

Le dentiste—Cinq francs.

Le client—Cinq francs !...vous ne me demandez que cinq francs !...

Le dentiste—Mon Dieu ! oui.

Le client—Eh bien ! écoutez c'est vraiment pour rien.

Le dentiste, en riant—Tout pour contenter mes clients.

Le client—C'est vous, sapristi ! qui avez de jolies dents !

Le dentiste—Et solides, en effet.

Le client—Et quel âge avez-vous, sans indiscrétion ?

Le dentiste—Soixante ans.

Le client—Soixante ans ! phénomène... ..mais tel que vous me voyez, je donnerais cinq cents francs, moi, pour avoir des dents comme ça.

Le dentiste—C'est facile...(Il ouvre la bouche et prend entre le pouce et l'index son râtelier). Les voilà !...,

PIERRE WOLFF.

## VIEILLE HISTOIRE TIRÉE D'UN VIEUX BOUQUIN DU XVe SIECLE

Au temps d'Henri IV vivait en la ville de Chartres une brave femme qui avait grande envie de de voir la reine.

C'était son idée, que voulez-vous ? une idée à elle. Elle désirait voir la très gracieuse reine de France.

Elle en parle à son mari qui repoussent bien loin ce projet Comment faire le voyage ? Ils sont pauvres, ensuite ce voyage est long, semé de difficultés et d'embarras. Décidément ça n'à pas de sens de rêver chose pareille. Mais ce que femme veut, Dieu le veut, et notre ménagère, après avoir, tout le jour, travaillé à sa maison pour son mari, quand le soir vint, se met à filer une partie de la nuit. Cela dure tout un hiver.

A l'époque du printemps et des longs jours, elle reprend son idée : aller voir la reine. Cette fois elle obtient l'autorisation de son mari et prépare son départ.

Elle revêt ses beaux vêtements. Une belle juge de tiretaine, des sabots neufs, une coiffe toute blanche. Elle place soigneusement dans une corbeille ses échevaux de fil, la met sur sa tête et, un gros parapluie à la main, traverse le village.

—Où allez-vous ? lui demandent les voisines qu'elle rencontre.

—Je vais voir la reine à Paris

—Quoi !...vous allez à Paris, vous ?...

Vous êtes folle et votre mari est plus fou que vous de vous laisser partir.

Pourtant la route se fit sans encombre. Elle arrive aux portes du Louvres où les gardes l'arrêtent et l'empêchent d'entrer. Mais elle expose si simplement et si naivement l'objet de sa visite, qu'ils pensent que la reine sera touché. En effet, Marguerite de Valois, avertie, fait appeler la brave paysanne.

Elle se présente, fait les trois révérences d'usage, à la mode du pays chartrain et dépose son cadeau aux pied de la reine. Celle-ci admire la finesse du fil, la délicatesse du travail et surtout la bonté d'âme et cette franchise de cœur de notre villageoise, si heureuse de contempler enfin sa souveraine.

—Vous avez voulu me faire plaisir, dit la reine, mais il faut que le roi partage la satisfaction que j'éprouve.

Elle le fait appeler. Henri IV quitte l'ambassadeur d'Espagne avec lequel il conférait, et rejoint Marguerite de Valois.

Il est mis au courant de ce qui se passe. Le roi qui avait du cour et de l'esprit, tout ému d'une telle démarche, s'adressant à cette femme :

—Vous êtes agréable à la reine, je vous en remercie. C'est à moi à vous en récempenser. Que puis-je faire ?...

La commère qui n'était pas sotte, répondit :

—Tout ce que vous voudrez.

—Eh bien ! repartit le roi, il est juste que la récompense soit proportionnée à la peine, je vous donne autant d'arpents de terre que vous avez de mesures d'aunes dans vos écheveaux.

Ce qui constitua un beau domaine à notre voyageuse. Revenue au village, on ne se moquait ptus d'elle.

—Ah ! disaient les autres, si nous avions eu idée semblable !...

Cependant au bout de quelque temps on la voyait triste, notre riche propriétaire, et comme on lui en demandait la raison, elle répondit :

—Si j'avais su, j'aurais, filé davantage. B.

## ANGLOPHOBIE EN ALLEMAGNE

Le sentiment anglophobe, depuis une vingtaine d'années au moins, s'est graduellement développé en Allemagne. Aujourd'hui, ce sentiment est mêlé à la politique allemande et il y a lieu d'en tenir compte.

On sera peut-être surpris de cette opinion d'un diplomate qui dit qu'il n'y a pas de peuple plus profondément haï que l'est le peuple anglais, en Allemagne. Justifiée ou non, c'est sous l'empire de cette haine contre l'Angleterre, que les Allemands se sont détachés de l'empereur Guillaume, dont l'impopularité actuelle ne peut plus être niée.

Il est difficile de s'imaginer jusqu'où l'Anglophobie est poussée dans l'empire de Guillaume, A Berlin, par exemple, durant tout l'hiver dernier, on ne pouvait assister à un diner ou à une fête de société sans que le thème principal de la conversation ne fut contre "l'Angleterre perfide."





## THE LIQUOR LICENSE ACT.

The following applications for licenses have been made and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No 4 at the Parliament Buildings, Winnipeg at 2 P. M. on Thursday the 23rd day of May A. D. 1901.

JOSEPH HOLLAND, Exhibition Hotel St Boniface.

F. MONDOR, St Boniface Hotel, St Boniface.

E. COUTURE, Quebec Hotel, St Boniface.

GABRIEL ARIAL, W'sale license, St Boniface.

ALFRED VAUDRY, Dawson Hotel Lorette.

T. ARMSTRONG, Hotel Niverville, Niverville.

B. LADOUCEUR, Otterburne Hotel, Otterburne.

LOUIS PAULIN, Bellevue House, St Malo.

A. ROQUE, Canadian Northern Hotel, St Anne.

J. PENROSE  
Chief License Inspector

Dated at St Boniface this 24th day of April A. D. 1901.













## Municipalite Rurale de Tache

### AVIS PUBLIC

Avis publics est par le présent donné que le conseil se formera en Cour de Révision de la Municipalité pour l'année 1901, lundi le 6ième jour de Mai 1901, à 10 hrs P. M. à la salle Municipale, Lorétte.

Lorette, 2 Avril, A. D. 1901.

WM. LARIVODIERE  
Sec. Trés.  
Municipalité de Taché.

10-4-01 3i.

## Municipalite de Montcalm

### AVIS.

Est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour l'année 1901 a été déposé à mon bureau le 1er avril courant.

Que le dit Rôle peut être vu et examiné par tout contribuable qui le désirera.

Que les plaintes contre le dit Rôle, s'il y en a, seront reçues par le soussigné jusqu'au 27me jour d'avril 1901.

Que le Conseil siègera en Cour de Revision pour entendre les plaintes qui pourraient être faites contre le dit Rôle d'Evaluation.

MARDI, LE 14me JOUR DE MAI 1901 à 10 HEURES A. M.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, sous ma signature, ce 2ème jour d'avril A D. 1901.

JOSEPH BARIL,  
Sec. Trés., Mun. de Montcalm,

10-4-01

CE SONT LES

# Pilules de Longue Vie (Bonard)

Qui ont gueri

## Delle CLARA ARCHAMBAULT

**Elle souffrait depuis six ans d'Anemie, de faiblesse, de maux de tete et de Dyspepsie. Aujourd'hui elle digere bien, elle n'a plus de douleurs, elle est en parfaite sante, et elle nous envoie le temoignage suivant, nous priant de bien vouloir le publier dans les journaux, afin que d'autres personnes faibles et malades puissent connaitre le seul remede qui ne manque jamais de guerir.**

**La Cie Médicale Franco-Coloniale.**

MESSIEURS,—C'est avec plaisir que je vous écris aujourd'hui pour vous mettre au courant de la guérison merveilleuse opérée par vos Pilules de Longue Vie Bonard, et j'espère sincèrement que vous publierez cette lettre d'abord, pour que mes connaissances sachent que je suis complètement guérie et pour que les nombreuses victimes de l'anémie et de la dyspepsie puissent apprendre la manière d'obtenir une guérison permanente et prompte. Depuis six ans j'ai été sous les soins des meilleurs médecins de Montréal. J'ai dépensé aussi une petite fortune en remèdes patentés sans éprouver aucun soulagement. Il m'était presqu'impossible de manger, car je n'avais pas d'appétit, et lorsque je mangeais un peu j'avais à endurer des douleurs affreuses. Il est inutile de vous dire que j'étais d'une faiblesse extrême et je souffrais constamment de maux de tête et de douleurs dans le corps. Lorsque je me levais le matin j'étais tellement étourdie que j'étais obligée de rester assise pendant assez longtemps avant de pouvoir m'habiller, et ces étourdissements me prenaient aussi dans la journée.

Ayant lu le témoignage de Mlle Eva Brown publié dans "La Presse" il y a quelque temps, et comme elle disait avoir été guérie par les Pilules de Longue Vie Bonard d'une maladie qui ressemblait beaucoup à la mienne, j'achetai trois boîtes de Pilules de Longue Vie Bonard, que je pris selon les directions, et je constatai dès les premières doses une amélioration remarquable dans ma condition. Après avoir pris les trois boîtes je suis maintenant guérie complètement. J'ai plus d'appétit, ma digestion se fait bien, mes forces augmentent tous les jours. Je vous remercie ainsi que Mlle Brown de m'avoir fait connaître vos merveilleuses Pilules de Longue Vie Bonard.

Delle CLARA ARCHAMBAULT, Cote St-Paul, Que.

DELLE CLARA ARCHAMBAULT.

**LES PILULES DE LONGUE VIE** (Bonard) guérissent tous les jours des **HOMMES, FEMMES** et **ENFANTS** qui souffrent d'Anémie, de Dyspepsie et d'autres maladies provenant de l'insuffisance du sang ou de l'action défectueuse du **Foie, des Rognons** et de **l'Estomac.**

**Aucun remède au monde n'a obtenu autant de succès. Aucun remède n'a un tel record de guérisons.**

Nous avons publié dernièrement les témoignages des personnes suivantes de Montréal :

**M. JOSEPH BEAUDRY,** 84 rue Brébœuf. **DELLE EVA BROWN,** 21 Avenue Duluth.

**DELLE ELIZABETH OUELLET,** 89 St-Fra-Xavier. **M. FELIX GOUIN,** 478½ rue St-Dominique.

Allez voir ou écrivez à ces personnes et elles vous diront que c'est grâce aux **PILULES DE LONGUE VIE** (Bonard) qu'elles jouissent aujourd'hui d'une bonne santé.

Si cela n'est pas suffisant pour vous convaincre, détachez le coupon au bas de cette annonce, envoyez-nous avec ce coupon votre adresse ainsi qu'un timbre de 2 sous et nous vous enverrons gratis une boîte-échantillon de **PILULES DE LONGUE VIE** (Bonard) afin que vous puissiez constater par vous-même les merveilleuses propriétés curatives de ce remède.

**LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, Montreal.**

**10,000 Boites**
..DE..
**PILULES DE LONGUE VIE**
(BONARD)
**GRATIS.**

**DETACHEZ CE COUPON.**

Nous enverrons une boite échantillon des Pilules de Longue Vie (Bonard) à toute personne qui nous enverra ce coupon avec leur adresse, ainsi qu'un timbre de 2 cents. Comme nous n'enverrons que 10,000 boites échantillon gratis, faites application aujourd'hui si vous désirez prendre avantage de cette offre libérale.

Nom et Adresse ____________

No. 16

# MAGASIN ROUGE

## 318 Rue Main,

ENSEIGNE DE LA

## BOULE ◎ ROUGE

J. CHOUINARD VIENT D'OUVRIR MAGASIN au No. ci-dessus mentionné et pourra fournir à tout client, toutes marchandises voulues.

**HABILLEMENTS D'HOMMES, Partant de $ 3.10 ........en montant.**

**MERCERIES et MARCHANDISES a la verge, ........a tres bon marche.**

MAGASIN Canadien-français, et nous espérons que nous serons encouragés de tous nos compatriotes. Nous pouvons donner entière satisfaction à tous nos clients.

ENCOURAGEZ CE NOUVEAU MAGASIN

*N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT*

**318, Rue Main, Winnipeg**

6-3-01 3m

# GUILBAULT & CIE,

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

*AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES*

*Grément de beurreries et de fromageries.*
*Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.*

**Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE**

BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.

13-3-01

# Libraries Keroack

**B. Keroack.**
RUE DUMOULIN,
*Saint-Boniface.*

**M. B. Keroack.**
COIN DES RUES MAIN ET WATER,
En face de l'Hôtel Manitoba,
*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

# Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

| *Récoltes* | *Acres* | *Rendement moyen Minots* | *Total Minots* |
|---|---|---|---|
| Blé | 1,629,995 | 17.13 | 27,922,230 |
| Avoine | 575,136 | 38.80 | 22,318,378 |
| Orge | 182,912 | 29.4 | 5,379,156 |
| Pommes de terre | 19,151 | 168.5 | 3,226,395 |

## BESTIAUX

| | |
|---|---|
| Bœuf à viande exporté durant l'année | $ 12,000.00 |
| Exporté pour la formation de troupeau | 35,000.00 |
| Valeur totale de l'exportation des produits laitiers | 470,559.00 |

## 10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

### Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

## LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

# GRANDE VENTE

## D'Habillements et de Merceries

# CARSLEY ET CIE

344, *Rue Principale, Winnipeg*

Collerettes et Gilets à moins que le prix coûtant.

Collerettes pour jeunes filles, capes séparées. Prix réguliers $5.00 à $7.50, réduits à $3.50, à votre choix.

Gilets de printemps pour jeunes filles. Prix réguliers : $5.50 à $8.00, réduits à $3.50.

Nos Gilets pour dames, prix réguliers, valent $5.75 à $7.50; prix réduit : $3.50.

Gilets de printemps pour petits garçons. Prix réduit : $2.00.

Grande réduction sur les marchandises de tête, pour dames et enfants ; chapeaux, casquettes, etc.

Un lot de chapeaux de feutre. Prix régulier : $1.00 à $2.50, vendus 25 cts chacun.

Un lot de chapeaux de feutre. Prix régulier : $1.50 à $2.50, tous réduits à 50 cts chaque.

Carsley & Co. 344, *Rue Principale*, WINNIPEG

## CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Les semences se font avec entrain partout.

—M. Edmond Marcoux, l'un de nos plus vieux citoyens de Saint-Boniface, est parti mardi dernier pour une promenade à Edmonton, et en même temps, accompagner Mde Boyer, sa fille, d'Edmonton, en visite chez M. Marcoux depuis quelques semaines.

—Nous aimons à enrégistrer un coup de feu magnifique de la part de M. l'Inspecteur Goulet. Se rendant, l'autre jour, à Saint Pierre, en tournée d'inspection avec M. A. Potvin, il tua un cygne splendide à une très grande distance.—L'été commence bien et nous félicitons l'heureux chasseur.

—Sinclair, l'assaillant nocturne de M. Vézina Couture, sur le pont de Saint-Boniface, la semaine dernière, vient d'être condamné à trois ans de pénitencier par le juge Richards. Il est probable que le gaillard sera plus sage quand il aura porté la culotte blanche et bleue pendant trente-six mois.

—Il y aura, le 14 mai prochain, à la salle du *Bazar*, une soirée récréative dont les recettes iront au trésor du Conseil des Jeux du Collège. Les billets mis en vente donnent à cette soirée le nom de "Boucane", de sorte qu'il y aura vraisemblablement beaucoup de fumée mêlée aux harmonies de l'orchestre! Quelques amis du Collège sont les organisateurs de cette gracieuseté aux élèves. L'entrée sera de 50 cents.

L'EMULSION DE FOIE DE MORUE D.&L. fait un bien immense à ceux qui sont épuisés ou souffrants des effets de la grippe. Préparé par The Davis & Lawrence Co., Lim.

## A SAINT-CLAUDE

(De notre correspondant spécial)

—Le Révérend Père Claude a commencé des réparations à l'église, c'est-à-dire l'agrandissement du chœur. Le Rev. Père Jean Garnier passera quelques temps au milieu de nous afin d'aider les Rev. Pères dans leurs travaux.

—Jusqu'à maintenant le temps a été très propice pour l'ensemencement et les travaux se font rapidement.

—Dans l'espace des derniers 15 jours nous avons eu 2 mariages et 4 naissances à enregistrer, ce qui est beaucoup pour Saint-Claude; pour peu que cela continue nous aurons encore besoin d'agrandir l'eglise avant longtemps. Mariages M. Alexis Roy conduisait à l'autel Melle Marie Savard, de Rathwell ; et M. Antoine Wignier s'unissait à Melle Laure Roine.

—NAISSANCES—Mme Rodolphe Tendre, un fils ; Mme Désiré Perrin, une fille ; Mme Guillaume Trémorin, un fils ; Mme François Aubin, un fils ; à tous nous offrons nos félicitations.

—Melle Marie Basset qui était en pension chez les Révérendes Sœurs de Notre-Dame de Lourdes est revenue dans sa famille assez gravement malade ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Madame A. Olivier, 311½ Main Street Winnipeg, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques, que l'ouverture du printemps, de son magasin de modes, chapeaux, robes, a eu lieu jeudi, vendredi et samedi la semaine dernière. Madame Olivier s'est assurée les services d'une modiste française venant directement de Paris. Tout ouvrage est garanti à la satisfaction de tous. Variétés de toutes sortes et bon marché. 27-3 4i

## SEANCE EN ALLEMAND

La séance donnée vendredi dernier, par le club allemand "Concordia", au Hutchings Hall à Winnipeg, a réuni un auditoire nombreux et sympathique. Il y a eu comédie en allemand et programme de musique. Si la comédie a été lettre morte pour ceux qui ne connaissent pas la langue de Goëthe et de Schiller ; par contre la musique a fait les délices de tous. Cette séance ressemblait par plus d'un côté à celle que le Collège de Saint-Boniface a donnée en grec il y a deux ans.

## AVEZ-VOUS DEJA PRIS LES PILULES CARDINALES CONTRE LA FAIBLESSE FÉMININE ?

Les avez-vous prises en suivant scrupuleusement les directions qui se trouvent dans chaque boîte ? Ce n'est pas tout d'en faire usage, il faut savoir comment et quand les prendre. Elles sont absolument efficaces contre toutes les maladies propres à votre sexe : telle que, Pâles couleurs Anemie, irrégularités, Pertes, prostration nerveuse, froid aux mains et aux pieds, etc., etc.

Si vous n'avez pas réussi une première fois, essayez encore en suivant bien les directions, et votre témoignage viendra rejoindre les milliers d'autres que nous avons en mains.

23-1—27-3

## JEHAN DE FROMENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, JUGE DE PAIX.

Argent a Preter sur Hypotheques

Notre-Dame de Lourdes, Man.

24-4-01

**Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."**

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

# Lisez

attentivement et profitez des GRANDS AVANTAGES que vous offre la maison

# BURKE & Cie

*No 322, Rue Main, Winnipeg.*

o o o

Nous avons décidé d'écouler, dans le cours des deux mois prochains, un stock complet de chaussures de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants. De plus, nous offrons le même avantage dans la ligne des bottes sauvages, souliers de bœuf huilés, une grande quantité de peaux de mouton et de veau repassées.

Comme nous l'avons promis la semaine dernière, nous publions aujourd'hui une liste de prix pour les marchandises suivantes. Lisez avec attention les avantages que nous vous offrons par cette réduction :—

| | prix régulier | | réduit à |
|---|---|---|---|
| Souliers pour dames, très élégants, prix régulier | $1.50, | réduit à | 75 |
| " " " | 1.75 | " | $1.00 |
| " " " | 2.00 | " | 1.25 |
| " " " | 2 25 | " | 1.50 |
| Chaussures boutonnées et lacées, pour dames, | 1 50 | " | 1.00 |
| " " " | 1.75 | " | 1 25 |
| " " " | 2.00 | " | 1.50 |
| " " " | 2 25 | " | 1.75 |
| Chaussures pour hommes ...... ...... ...... | 1.50 | " | 95 |
| " " ...... ...... ...... | 1.75 | " | 1.25 |
| " " ...... ...... ...... | 2.00 | " | 1.50 |
| " " ...... ...... ...... | 2.25 | " | 1.75 |
| Claques pour dames ...... ...... ...... | 40 | " | 25 |
| " " ...... ...... ...... | 45 | " | 30 |
| " " ...... ...... ...... | 50 | " | 35 |

Nous offrons les mêmes bottines et souliers pour jeunes filles et pour garçons, à une aussi grande réduction.

Nous avons aussi à vendre un char de valises de toutes dimensions à un prix plus bas que vous pouvez vous les procurer à la manufacture.

## Burke & Cie.

6-3-01

# R·I·P·A·N·S TABULES

# Doctors find A Good Prescription For mankind

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for five cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce Street, New York.

## Drs Dame & Dubuc

Bureau 320, Bloc McIntyre
Téléphone, 90

**DR DAME** — *Chirurgie et Gynécologie*

**DR DUBUC** — *Médecine Générale et Obstétrique*

BOITE DE POSTE : 303

**Nouvelle Agence**

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de [illegible] toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

OFFICIAL TIME TABLES WAGHORN'S GUIDE, 5c

## Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface,

HEURES DE BUREAU :—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11.30 a.m. Winnipeg : bureau au coin des rues Main et Sutherland, au-dessus du magasin de M. Chouinard, No. 783 rue Main ; heures de bureau : 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—'Phone 1245

DEVRAIT TOUJOURS ETRE SOUS LA MAIN.

## Pain-Killer

IL N'Y A PAS DE SOUFFRANCE NI DE DOULEUR, INTERNE OU EXTERNE, QUI NE SOIT SOULAGÉE PAR LE PAIN-KILLER.

Gare aux contrefaçons et aux imitations. La bouteille véritable porte le nom

PERRY DAVIS & SON.

# A Propos d'Agriculture

LA BASSE-COUR

En général, le cultivateur ne se montre pas juste à l'égard de ses poules. Ce reproche s'adresse plus particulièrement aux petits fermiers et aux colons possesseurs d'un champ de culture limité et ne disposant pas d'un capital suffisant pour se livrer a de grandes entreprises. C'est pour eux surtout que l'industrie de la production des œufs a une si grande importance. A quoi sert de courir sans discrétion après de gros revenus rarement réalisables, lorsqu'ils peuvent si aisément se procurer des bénéfices peut-être plus modestes, mais a coup sûr plus certains que les risques de grandes exploitations, et qui apporteraient tant de confort au foyer domestique.

La basse-cour, il faut bien l'avouer, est, pour ainsi dire, encore à établir en cette province. Chaque ferme possède bien quelques sujets pour égayer la monotonie des travaux champêtres, mais les pauvres volailles, mal logées, mal nourries, plutôt tolérées comme les parasites obligés de toute culture, ne rapportent qu'un revenu à peine appréciable, dont on ne tient guère compte et pour cause, dans les recettes générales de la ferme.

Pourquoi cette apathie? C'est qu'on ne se fait pas d'idée de l'importance de cette partie de l'exploitation agricole. Chaque cultivateur, avec un peu de soin et d'attention ne pourra-il pas garder une cinquantaine de poules? Or, en fixant le rendement en œufs à 100 par poule, et en calculant à 15 centins la douzaine, le prix de ces œufs, ce qui est plus loin d'être exagéré, nous arrivons à un revenu annuel d'eau delà de $60.00 seulement pour la vente des œufs, ou leur valeur consommée à la maison, sans compter l'engrais et la valeur de la chair pour la consommation. Et, comme le nombre de propriétaires et d'accupants de fermes en cette province dépasse 175,000, il faut donc chiffrer un total dépassant $10,000,000, que devrait rapporter l'élevage des volailles, provenant seulement de la vente et de la consommation des œufs.

N'est-il pas consolant de pouvoir signaler, ici, à la classe agricole pauvre surtout, une nouvelle source de revenus se chiffrant par milliers de dollars et d'une pratique si facile.

J. B. P.

---

NUITS SANS REPOS causées par la toux persistante et âcre. Le Pyny-Balsam guérit promptement les toux les plus sévères. Il adoucit, cicatrise et ne manque jamais de guérir. Manufacturé par les propriétaires de Perry Davis Pain-Killer.

## LE JAPON NE CRAINT PAS LA RUSSIE

Les dernières dépêches de Chine nous annoncent, contrairement à l'assertion que ce pays n'a pas encore rejeté la fameuse convention par laquelle il aurait cédé sa riche province de Mandchourie à la Russie, cette convention sera tout probablement répudiée par lui.

Les vice-rois de la province de Yang-Tse, qui, depuis l'été dernier, sont fortement engagés engagés envers l'Angleterre en obligations financières, ont renouvelé leurs energiques protestations contre la convention.

Le Japon et l'Angleterre déploient de concert une activité fébrile pour faire tomber le marché sino-russe.

"Je suis en mesure d'annonncer, dit M. Stephen Bousal, correspondant du "New-York Herald," que le Japon a donné, hier, (31 mars) à la Chine, l'assurance par écrit qu'il partagera avec elle toute responsabilité et tout danger qu'elle peut se créer en refusant de signer le traité russe, même si son refus avait la guerre pour conséquence."

En attendant, les négociations pour la paix sont de nouveau bloque.

## *ELECTROCUTION OU TOXICUTION*

Les Américains, qui avaient inventé l'exécution des condamnés par l'électricité, ou électrocution, ne sont pas arrivés, comme on sait, à régler cette opération de façon satisfaisante. Ils ont donc cherché autre chose, et pensent avoir trouvé.

Un certain M. Passage vient en effet de soumettre à la Chambre des représentants de l'Indiana un projet de loi portant que, dans l'application de la peine de mort, l'administration de la morphine soit désormais substituée à la pendaison.

C'est le retour de la cigue de Socrate, mais la morphine est aussi bien infidèle. Pourquoi ne pas avoir recours à la strychnine ou à l'acide prussique? ce serait plus rapide et plus sûr.

Un journal de médecine propose un mot pour désigner ce nouveau mode d'exécution, qui a d'ailleurs peu de chance d'être adopté: ce serait la "toxicution."

## ORTOGRAFE SIMPLIFIÉ

CHOZES ET AUTRES

Un peu de ménage

CONSEILS PRATIQUES

Une maîtresse de maizon dézireuse de remplir sa tâche scrupuleuzement devra, après avoir veillé à la bone confecsion de sa cuizine, surveillé l'entretien de son intérieur; une fame de ménaje, ou même une bone, ne peut suffire à tout, à moins d'aler trop vite en besogne, et, par suite, de faire un travail peu soigné. Il faut donc que la fame qui n'est pas entourée de domestiques se réserve ce qu'il y a de plus minucieus dans sa maizon, comme le soin du linje, l'épousetaje des bibelots, l'entretien des plantes d'apartement, etc. Je parlerai en premier lieu du linje.

Dans les viles, nous pouvons rarement faires les lessives chez nous, ce qui serait pourtant d'une réelle économie. Nous nous voyons donc forcées de doner à laver au dehors à des blanchisseuzes. Beaucoup de ses fames, pour ne pas dire presque toutes emploient, pour faciliter leur bezogne, la brosse et des poudres, donc deus chozes très préjudiciables au linje. Je conseillerai donc aux fames soucieuses de leurs intérêts: 1o De s'adresser de préférence à une lessiveuze n'ayant que peu de personnes à blanchir; 2o De veiller à ce que, autour d'èles, on ne salisse pas à l'ecsès le linje qu'on en charje régulièrement. De cète façon la lessiveuze le leur rendre plus blanc et le maltraitera sûrement moins; 3o De le viziter scrupuleuzement au retour de la lessive, afin de faire les points nécessaires avant de le mètre au repassaje; 4o De le comter, afin de s'assurer que tout a été exactement remis. Tout ceci est une occupation qui incombe excluzivement à la maîtresse de maizon et cèle qui s'en remet à son service de cète tâche minucieuze, s'expoze à voir ses petits intérêts de ménajère bien compromis et à se trouver dans l'obligacion de renouveler et trousseau de maizon et trousseau de corps plutôt qu'èle n'aurait dû.

(Du RÉFORMISTE.)

## À LA SANTÉ DU ROI

Il est d'usage, dans tous les dîners et banquets, lorsque le programme comprend les toasts traditionnels, de proposer en premier lieu la santé du souverain.

Avant l'avènement d'Edouard VII, il suffisait de proposer la santé de la Reine. A l'avenir, l'étiquette exigera un peu plus. Le premier toast sera: "Le Roi," et le deuxième: "La Reine, le Duc et la Duchesse de Cornwall et York, et les autres membres de la famille royale".

Jusqu'ici on s'est plus ou moins accoutumé à croire qu'en proposant la santé du roi et de la reine, le devoir du loyal sujet était rempli. Il est bon de savoir que l'étiquette de la cour demande deux toasts distincts.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaîtra immédiatement.



# COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 23 Avril 1901.

| | $ cts. | $ cts. |
|---|---|---|
| Beurre, frais, la lb | 0 18 | à 0 20 |
| Beurre, salé, la lb | 0 16 | à 0 18 |
| Fromage | 0 9½ | à 10 |
| Œufs frais, la dos | 0 00 | à 18 |
| Œufs en boîtes, la dos | 0 00 | à 0 00 |
| Patates, le minot | 0 00 | à 0 35 |
| Navets, le minot | 0 15 | à 0 20 |
| Carottes, le minot | 0 40 | à 0 45 |
| Panais, la lb | 0 02 | à 0 00 |
| Betterave, le minot | 0 30 | à 0 40 |
| Oignons, le minot | 1 50 | à 1 75 |
| Choux, par douzaine | 0 00 | à 0 50 |
| Oie, par lb | 0 00 | à 0 12 |
| Canards, par lb | 0 00 | à 0 12 |
| Dindes, par lb | 0 10 | à 0 12 |
| Mouton, par lb | 0 07 | à 0 08 |
| Veau, abattu, par lb | 0 08 | à 0 09 |
| Veau, vif, par lb | 0 05 | à 0 06 |
| Bœuf, par lb | 0 04 | à 0 05 |
| **FARINE** | | |
| Farine par 100 lbs, Roller Process | | 2 20 |
| " Strong Baker | | 1 90 |
| " Manitoba Baker | | 1 70 |
| " Imperial Baker | | 1 30 |
| " Supérieure XXXX | | 1 20 |
| " Nestor | | 1 05 |
| Gru, la tonne | | 14 50 |
| Son, " | | 12 50 |
| **FOIN.** | | |
| Foin de prairie, 1ère qual. | 4 00 à | 5 00 |
| Foin pressé, par tonne | | 10 00 |
| **BOIS ET CHARBON.** | | |
| Tremble | 3 50 à | 3 50 |
| Frêne, chêne et épinette rouge | 4 50 à | 4 50 |
| Charbon dur | 10 0 à | 10 00 |
| Charbon mou | 4 50 à | 4 50 |













---

FEUILLETON DU *MANITOBA*

# LE ROMAN D'UN JESUITE

VII

No 21

Vous pensez peut-être que l'on m'a pris une mesure quelconque; erreur, on a tout décroché dans une friperie, au hasard du premier venu, et on me l'a apporté tel que. Je suis entré dedans. Cela suffit. Dieu! suis-je laid! Il me reste maintenant à faire un paquet de mes hardes mondaines, dont j'ai dû écrire un inventaire détaillé, afin que tout me soit rendu quand je sortirai.

Espérons que ce sera bientôt.

J'attends maintenant qu'on vienne me chercher pour aller à la communauté.

7 novembre.

Le loup est dans la bergerie. Gare aux moutons!

Hier soir, je venais de finir ma lettre et de la faire disparaître dans une de mes poches, quand le frère *admoniteur* des novices est venu me prendre. C'est un des plus anciens, il a une certaine autorité sur les autres pour les menus détails du règlement, une sorte de sous-officier.

Il m'a conduit au réfectoire. Nous sommes entrés en même temps qu'une quarantaine de Jésuites ou apprentis Jésuites, sans compter cinq ou six frères domestiques qu'ils appellent coadjuteurs. Tout le monde s'est placé en rang d'oignons le long et en dedans des tables qui forment un vaste fer à cheval, le P. Recteur ayant dit le *Benedicite*, chacun a opéré un mouvement de "par file à droite, et par file à gauche" et est venu prendre place entre les dites tables et la muraille. L'autre côté reste libre pour le service. Repas en silence, durant lequel on entend une lecture à peu près aussi divertissante que celle du réfectoire des étrangers. Le souper terminé, tous, sur un signe du P. Recteur, sont venus se ranger, comme avant le repas, pour entendre les *Grâces*, puis nous sommes montés à la chapelle intérieure. Une chambre, avec un autel, des bancs et très peu d'ornements. Enfin on s'est rendu, toujours dans le plus profond silence, au lieu de la récréation.

Pour les novices, c'est la grande salle du rez-de-chaussée du bâtiment qui leur est réservée.

C'est là qu'eut lieu une scène bien touchante, qui est, paraît-il, consacrée par l'usage.

Le frère *admoniteur* m'a présenté à la bande ensoutanée, il m'a ensuite souhaité la bienvenue au nom de tout, puis il m'a donné l'accolade fraternelle. Bonne plaisanterie qui s'est renouvelée vingt-cinq ou trente fois, autant qu'il y avait de moinillons. Après quoi, j'ai été empoigné par deux d'entre eux, parmi lesquels j'ai remarqué mon ingénieur des constructions maritimes, et j'ai, ma foi, passé assez agréablement cette première récréation.

8 novembre.

Je dois redoubler de précautions pour vous écrire, car ici je n'ai plus de chambre, mais une simple cellule.

Les novices sont logés dans quatre grandes salles. Chaque dortoir contient huit cellules groupées au centre de l'appartement, de manière que l'on puisse circuler tout autour.

Les cellules sont séparées les unes des autres par des entrefends de planches, elles ont la longueur d'un lit: ceux-ci sont placés de telle sorte que si on enlevait la boiserie, ils se toucheraient tous, se suivant deux par deux. Chaque cellule est fermée par un rideau de cotonnade; entre le rideau et le lit existe un espace d'un mètre de largeur.

Le mobilier consiste en un prie-Dieu, qui sert aussi de pupitre et de table à écrire, il est placé du côté de la tête; en face, une chaise, et c'est tout.

Cette disposition ne permet pas de se voir d'une cellule à l'autre; mais, comme pendant la journée les rideaux doivent être toujours ouverts, on est vu par ceux qui passent. Autre précaution: les boiseries ne vont pas jusqu'au plafond, de sorte qu'en montant sur un meuble, on peut voir ce qui se passe chez son voisin; et elles ne descendent pas non plus jusqu'à terre entre les lits, ce qui permet encore aux novices de se surveiller les uns les autres. Toujours, vous le voyez, le système d'espionnage.

9 novembre

Quelques mots aujourd'hui sur le règlement du noviciat. On se lève à quatre heures pour se coucher à neuf, et tout le temps compris entre ces deux moments est presque entièrement consacré à des exercices de piété; aussi l'existence n'est-elle guère plus agréable pour moi que n'était celle de la retraite. Il y a cependant deux récréations par jour, ce sont les seuls bons moments. Elles se prennent, soit dans la salle dont je vous ai parlé, soit dans une allée du jardin qui nous est réservée. La règle défend absolument de se promener à deux, il faut être trois; de plus, parmis les trois, il faut qu'il y ait au moins un novice de première année et un de seconde année. A part ces petites entraves à la liberté individuelle, entraves bien conformes à l'esprit jésuitique, ces récréations sont vraiment agréables.

Presque tous les novices sont des jeunes gens bien élevés, plusieurs ont occupé dans le monde des situations honorables; ils sont gais, polis, généralement instruits, et l'esprit fait rarement défaut dans leurs conversations.

Vous vous étonnerez sans doute que je fasse d'eux cet éloge, et vous penserez peut-être que je me laisse gagner...N'ayez aucune crainte à cet égard, je hais trop la vie que je mène ici, et j'ai un trop profond dégoût pour toutes les moineries auxquelles je suis assujetti pour rester ici un quart d'heure de plus que cela ne sera nécessaire. Mais je veux être juste, je dis le peu de bien que je trouve chez eux, pour avoir le droit de proclamer bien haut le mal que je ne peux pas tarder à découvrir.

Dans le règlement de la journée dont j'ai fait une copie à votre intention, copie que je vous envoie en même temps que cette lettre, vous verrez qu'à neuf heures du matin nous assistons à une conférence.

Cette conférence nous est faite par le Père maître des novices, qui n'est autre que le P. Recteur. Elle est consacrée à l'explication des règles de l'Institut, je vais donc connaître cette fameuse Constitution de saint Ignace. J'en ai un exemplaire que l'on m'a remis à mon entrée au noviciat, mais je n'en connaîtrai pas seulement le texte, je vais l'entendre expliquer par les Jésuites et à l'usage des futurs Jésuites.

Le hasard a voulu que les règles que j'ai entendu commenter hier et aujourd'hui soient des plus insignifiantes; mais nous arriverons dans quelques jours à un chapitre important, et j'espère y faire des découvertes très intéressantes

VIII

Nous savons qu'Élise Meynandier avait rompu avec Arthur Lerouttier. Quand elle eut appris que, malgré sa défense expresse, il avait accepté une rencontre avec Charles Durand et qu'il l'avait gravement blessé, elle avait déclaré qu'elle ne le reverrait plus.

Son père avait été vivement contrarié de cette détermination qui pouvait lui créer de sérieux embarras personnels. Il était député de Paris, son mandat allait expirer et il tenait avant tout à le voir renouveler. Or l'arrondissement qui l'avait envoyé à la Chambre était justement celui de la Bourse dans lequel Lerouttier avait une très grande influence.

La rupture entre sa fille et Arthur était donc pour lui un malheur qu'il fallait conjurer à tout prix. Il avait d'abord essayé de discuter avec elle. Il lui avait expliqué que non-seulement Charles avait été le provocateur, mais que, pour forcer son rival à accepter un duel, il ne s'était pas contenté de lui adresser les plus graves injures, il avait été jusqu'à le souffleter.

Élise n'avait voulu écouter aucun raisonnement.

—Je lui avais dit, répondit-elle, que s'il acceptait un duel avec M. Durand, je ne le reverrais jamais plus, il m'avait promis de l'éviter, il n'a pas tenu sa parole, je tiendrai la mienne.

M. Meynandier crut à un entêtement momentané, il jugea prudent et habile de paraître céder et pendant quelque temps, il ne lui en parla plus, se bornant à engager Arthur à conserver bon espoir, et lui promettant qu'il saurait amener sa fille à revenir sur sa décision.

Cependant l'époque des élections approchait, il fallait en finir. Il revint donc à la charge, chercha à prouver à Élise que la conduite du jeune Lerouttier était irréprochable.

Il avait reçu un de ces affronts qu'un homme ne peut laver que dans le sang de l'insulteur; s'il avait agi autrement on aurait eu le droit de le mépriser et de le considérer comme un lâche.

—C'était à lui, répondit Élise, d'éviter la discussion qui s'est terminée par un soufflet.

—Il ne l'a pas pu. Charles Durand l'attendait; quand il l'a vu sortir d'ici, il est allé droit à lui et a commencé par l'insulter.

—C'est possible, et si cela est vrai, je le regrette pour lui, mais mon parti est pris et je n'en reviendrai pas.

—Sais-tu que ton entêtement peut me faire le plus grand tort. Lerouttier est très puissant, et s'il s'oppose à mon élection, je ne sais ce qui en arrivera.

Je ne vous demande pas de vous brouiller avec M. Lerouttier. Voyez-le, dites-lui que vous n'êtes pour rien dans la rupture de mes projets de mariage. Accusez mon entêtement, donnez-moi tous les torts. Je les accepte.

—Élise, tu n'es pas raisonnable et j'aurais cru à plus de condescendance de ta part pour les désirs de ton père.

—Demandez-moi tout ce que vous voudrez, je suis prête à vous donner toutes les preuves de respect et d'affection...

—Excepté celle que je te demande.

—Cela, je ne le puis...Et tenez, je veux être franche avec vous, ce n'est pas à cause du duel que je refuse d'épouser Arthur Lerouttier. Si ce duel n'avait pas eu lieu, j'aurais choisi un autre prétexte, mais dans tous les cas, j'étais décidée à rompre avec lui.

—Tu paraissais pourtant les recevoir avec plaisir.

—Autrefois, oui.

—Quand je te l'ai présenté comme ton futur mari, tu n'as fait aucune objection.

*A Suivre*

## BONNE PRÉCAUTION.

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif.